

Les chemins de Saint Jean

Bulletin municipal de la commune de Saint Jean d'Hérans



Merci à toutes les personnes ayant proposé différents titres pour le nouveau bulletin municipal.

La Commission « information » a retenu à l'unanimité :

« Les chemins de Saint Jean »

Sommaire :

- **Le Mot du Maire..... p. 2**
- **Budgets p. 3**
- **Travaux en cours..... p. 4 et 5**
- **Actualité du village..... p. 6 à 10**
- **Infos pratiques..... p. 11 et 12**
- **La vie des associations... p. 12 à 15**
- **Etat civil..... .p. 15**



Le Maire et 2 conseillers se sont rendus au Congrès des Maires à Paris en novembre 2009. Ce fut l'occasion de rencontrer nos différents partenaires financiers.

C'est un Maire confiant et heureux qui « prend la plume » pour écrire quelques mots dans notre modeste journal de Saint Jean d'Hérans intitulé : « Les Chemins de Saint Jean ».

La « Une » de notre journal n'annoncera aucune catastrophe, aucune misère si chères aux médias qui nous informent. Pour une fois, ajoutons quelques touches de couleur dans ce monde de grisaille !



La première touche sera donnée par Raymonde et par Maurice :

Au nom de la Municipalité et en mon nom personnel, je présente tous mes vœux à :

- Madame Raymonde José, employée communale,
- Monsieur Maurice Vachier, professeur de l'école de Saint Jean d'Hérans.

Tous deux nous quittent pour prendre leur retraite. Je sais qu'elle sera active. Ils n'auront plus à subir les contraintes respectives de leur vie professionnelle. Autrefois, la retraite était synonyme de « mise sur la touche ». Aujourd'hui, les retraités, riches de leur expérience et de leurs souvenirs, peuvent participer, selon leurs affinités, leurs aptitudes et leur santé, à des activités qui les tiennent en contact permanent avec leurs semblables. Je crois être à même de dire que Raymonde et Maurice seront ces retraités-là. Que leur nouvelle vie soit source de bonheur ! Comme le disaient si justement nos Anciens : « La vie est un long chemin que chacun de nous emprunte et que l'on est contraint de quitter, un jour. »

Maurice quitte le chemin de l'école, bienvenue à Madame Brigitte Dangleant qui le remplacera à la prochaine rentrée scolaire !!

La seconde touche sera donnée par les différentes associations du village :

On dit souvent que dans nos petites communes, il ne se passe jamais rien, qu'on ne fait jamais rien, faute de moyens. C'est vrai, en partie, mais cela devient de plus en plus faux. Tout simplement, parce que certains ont compris que c'est en rassemblant les énergies et les savoir-faire de tous qu'il est possible d'avancer. Dans ce même état d'esprit, toutes les associations se sont réunies autour d'une table dans le but de « relancer » la fête du village. Le Conseil Municipal et moi-même, nous ne pouvons que féliciter une telle initiative. Toutefois, un service d'ordre, rémunéré par la commune, veillera au bon déroulement de cette fête afin que règne la sérénité pour tous les participants. Je me dois donc de remercier vivement toutes ces associations qui mettent tout en œuvre pour animer notre commune.

La dernière de ces touches de couleur émanera de votre Maire :

Je vous souhaite de passer de très bonnes vacances, quel que soit le lieu de votre choix. Si vous optez pour le Trièves, soyez assurés d'un temps clément et ensoleillé qui vous permettra de profiter du « bien vivre » en notre village !

Jean-Pierre Viallat,
Maire de Saint Jean d'Hérans

Les résultats de l'exercice 2009 s'établissent comme suit :

BUDGET COMMUNAL :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
▪ Recettes	562 981,62	▪ Recettes	295 357,03
▪ Dépenses	379 229,83	▪ Dépenses	167 086,07
▪ Report 2008	75 696,54	▪ Report 2008	~ 248 514,43
▪ Résultat	259 448,33	▪ Résultat	~ 120 269,57

BUDGET DE L'EAU :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
▪ Recettes	70 782,50	▪ Recettes	66 670,09
▪ Dépenses	67 371,60	▪ Dépenses	22 617,50
▪ Report 2008	3 876,69	▪ Report 2008	~ 28 907,19
▪ Résultat	7 287,59	▪ Résultat	15 145,40

BUDGET CCAS :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
▪ Recettes	1000,00	▪ Recettes	
▪ Dépenses		▪ Dépenses	
▪ Report 2008	327,25	▪ Report 2008	
▪ Résultat	1 327,25	▪ Résultat	

Les Budgets Primitifs 2010 s'équilibrent ainsi :

	Fonctionnement		Investissement	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Budget Communal	702 362,76€	702 362,76€	395 269,57 €	395 269,57 €
Budget de l'Eau	84 526,48€	84 526,48€	870 171,23 €	870 171,23 €
Budget CCAS	6 327,25€	6 327,25€	-	-

Les taux d'imposition des taxes directes locales ont été votés ainsi :

- | | |
|--------------------------------------|---|
| ● Taxe d'habitation :..... 5,04 % | ● Taxe foncière (non bâti) :.....36,01% |
| ● Taxe foncière (bâti) :..... 8,90 % | ● Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) :.....19,27 % |

Tarification de l'eau potable:

- | | |
|--|---|
| ● Pour un ménage :
de 1 m ³ à 149 m ³0,54 €
à partir de 150 m ³0,27 € | ● Pour une stabulation :
à partir de 1m ³0,27 € |
| ● Pour un jardin :
de 1 m ³ à 149 m ³0,54 €
à partir de 150 m ³0,27 € | ● Pour un commerce :
à partir de 1 m ³0,54 € |

La redevance forfaitaire est maintenue à 38,20 €. A cela s'ajoute la taxe obligatoire de l'Agence de l'eau de 0,114 €/m³.

Tarification de l'assainissement :

Pour tout logement raccordé aux collecteurs, le prix s'élève à 0,26€/m³ auquel s'ajoute la taxe de modernisation obligatoire de l'Agence de l'eau de 0,078€/m³. La redevance forfaitaire est de 30€.

Au vu de ces nouvelles charges financières imposées aux administrés, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts locaux.

Nous remercions tous les administrés pour leur compréhension face aux désagréments occasionnés par tous les travaux.

● **Travaux d'assainissement**

L'arrêté du 22 juin 2007 impose aux collectivités d'effectuer un diagnostic du fonctionnement de leur système d'assainissement et de réaliser des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées.

A ce titre, la commune est dans l'obligation de réaliser la mise aux normes de ses réseaux et de les finaliser par une station d'épuration. Le choix a été porté sur une station d'épuration à lit macrophytes à l'aspect d'une zone humide naturelle parfaitement intégrée dans le paysage. La consommation d'énergie est faible et très limitée.

Le montant des travaux de la station et de la première tranche de réalisation de l'assainissement s'élève à 591 545 € T.T.C. auquel s'ajoute le montant de la maîtrise d'œuvre qui s'élève à 62 103 € T.T.C.

Les critères d'attribution de subventions du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau sont indexés sur le prix du m³ d'eau potable usée. Après une étude approfondie, il s'avère que pour obtenir entre 15 et 20 % de subvention minimum le prix de l'eau potable doit être compris entre 0,70 € et 1,60 € le m³. En fixant le prix de l'eau potable à 0,54 € et l'eau usée à 0,26 € sans compter les parts fixes, la commune est éligible aux subventions et atteint avec l'aide de Monsieur Didier Migaud, Député et de Madame Annie David, Sénatrice, une moyenne de subvention de 50%.

Après 2 ans d'études et de recherches d'aides financières, la première phase de travaux a enfin pu démarrer... Vous avez certainement pu le constater au vu des quantités de poussières respirées et des problèmes de circulation occasionnés !!!!



L'étude de la deuxième phase est engagée dès cette année. Le dossier sera déposé auprès de nos partenaires financiers pour une réalisation envisagée dès 2012. L'opération « assainissement collectif » sera alors terminée.

Travaux de réaménagement du secrétariat de Mairie et de l'Agence Postale.



Les travaux sont à présent bien avancés. Les bureaux devraient être opérationnels d'ici fin juillet. La cabine téléphonique sera réinstallée prochainement sur le trottoir d'en face.



Archives



Appareillées de masques, de gants et de vieilles blouses, les secrétaires aidées de Mme Bouilloc, Archiviste aux Archives départementales de l'Isère se sont plongées dans l'amoncellement de papiers accumulés depuis 1835. Une semaine de tri a été nécessaire pour répertorier, pour classer les documents officiels ainsi qu'à évacuer les inutiles.



Réseau électrique du village



Création d'un transformateur dans le cadre du renforcement du réseau électrique du village.



Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

« Lundi 1^{er} mars à 18 heures, le Maire appelle tous les conseillers : un camion de GPL s'est renversé dans le village. Le PCS (voir bulletin municipal août 2009) est déclenché. Chacun se précipite en Mairie, prend les instructions. Des conseillers partent sur le terrain pour fermer le village et évacuer les maisons environnantes de l'accident. Au PC, en Mairie, le téléphone n'arrête pas, il faut appeler les secours, la préfecture, rassurer et expliquer la situation aux habitants inquiets. Il faut organiser un hébergement à la salle des fêtes pour les habitants du quartier fermé et des gens de passage. On court, on stresse, on gère la situation. A 19h30, la fin de l'alerte est sonnée. »

Heureusement, ce scénario n'était qu'un exercice de mise en situation orchestré par les étudiants de Polytech'Grenoble aidés par l'IRMA.

En souhaitant qu'il ne reste qu'à l'état de simulation, dans le cas contraire, nous serons opérationnels ou presque...!

SIGREDA (Syndicat Intercommunal de la Gresse, du Drac et ses affluents).

Le SIGREDA en collaboration avec l'Agence de l'Eau Rhône Alpes Méditerranée Corse et la région Rhône Alpes apportent aux communes adhérentes un appui technique, administratif et financier pour les travaux :

- d'assainissement (station d'épuration)
- d'eau potable (réseau, périmètre de protection des captages)
- de protection contre les crues et d'entretien des cours d'eau.

SCOT (Schéma de cohérence territoriale)

L'élaboration d'un SCOT sur le secteur Trièves a pour but une mise en cohérence des politiques publiques, des projets et un encadrement des documents locaux : PLU (Plan Local d'Urbanisation) POS (Plan d'Occupation des Sols).

Dans le SCOT, il sera intégré une cartographie au 1/10 000^e de la commune sur laquelle sont inscrites les limites d'urbanisation dans le but de préserver les terrains agricoles et naturels compte tenu de l'importance de l'agriculture dans le Trièves comme activité économique. Afin de limiter les déplacements, le SCOT favorisera l'implantation de commerces dans les villages du Trièves et préservera au maximum les services publics.

Décharge « ISDI Les Fontaines »

Vous avez reçu dernièrement dans vos boîtes aux lettres, un « flash info » vous rappelant le fonctionnement de l'ISDI avec la liste des déchets admis. L'ONF ayant terminé les travaux de réhabilitation, la décharge est désormais ouverte au public depuis le **samedi 12 juin 2010**.

Attention !! En raison de la vogue de Saint Jean d'Hérans, il n'y aura pas de permanence le samedi 26 juin 2010. Elle sera assurée exceptionnellement le dimanche 27 juin 2010 de 10 h à 12 h.

Compostage

Le programme de réduction des déchets à la source, soutenu financièrement par la Communauté de Communes (CdC) du canton de Mens, prévoit qu'il y ait plusieurs sites de compostage "semi-collectif" (apports et gestion bénévole) sur le territoire de la CdC. Deux sites de compostage sont déjà installés sur la commune de Mens, qui permettent chacun de soustraire de la collecte des poubelles des habitants des quartiers concernés plusieurs tonnes/an de déchets fermentescibles.

Le site de Saint Jean d'Hérans fait partie des autres sites prévus. Après discussions avec le Maire, M VIALLAT, il est apparu que le lieu-dit "des Fontaines", situé à la sortie de Saint Jean d'Hérans en direction de Cornillon, présentait les atouts nécessaires à l'implantation d'un composteur semi-collectif. En effet, il est situé sur un axe relativement fréquenté, et surtout à proximité immédiate des colonnes de tri sélectif.



L'installation a été réalisée par Trièves Compostage, qui délègue Hervé HUGUENY comme référent technique pour le suivi de ce site de compostage.



Par cette agréable matinée du samedi 14 novembre, environ 25 personnes se sont retrouvées à l'invitation conjointe de la Mairie et de Trièves Compostage, pour l'inauguration du site fraîchement installé.

Après le discours du maire et les rappels des objectifs d'une telle réalisation par Trièves Compostage (diminuer le volume et le poids des déchets ménagers collectés, produire un compost de qualité, gérer bénévolement à plusieurs un site au fonctionnement collectif, etc.), une démonstration du fonctionnement a été effectuée avec la participation des premiers utilisateurs de ces bacs de compostages tout neufs !!!



L'assemblée présente a pu bénéficier des derniers conseils de l'association suite à quelques questions sur les gestes à effectuer, puis 10 foyers ont retiré un "bioseau" (récipient offert par la CdC pour faciliter l'apport des déchets de cuisine sur le site) contre la signature d'une "Charte d'Engagement", document permettant d'officialiser et de valoriser leur démarche pour faire fonctionner ce site.

L'événement s'est terminé par un verre de l'amitié offert par la Mairie à la salle polyvalente de Saint Jean d'Hérans.



Compostage suite...

Les premières visites de suivi du site montrent que la participation est bonne : à la date du 24 mars, plus de 800 litres de déchets compostables ont été déposés depuis le début du fonctionnement ! Un grand bravo à tous les participants, continuez sur cette voie, et pensez à mobiliser vos voisins et amis.



L'opération de vidage-brassage du bac d'apport dans le bac de maturation a néanmoins permis de constater certains dysfonctionnements : il est impératif, pour que ce site fonctionne correctement (c'est à dire qu'il produise du compost de bonne qualité, sans odeurs) de **bien respecter les consignes** que l'on peut lire sur les panneaux d'information présents sur le site:

- déposer les déchets **en les étalant à la surface**,
- bien **enlever les corps étrangers** (sacs plastiques, liens, emballages...),
- recouvrir chaque apport d'une **fine couche de matière sèche** (c'est le bac de gauche !) à l'aide du seau et de la griffe présents sur place.

Enfin, nous rappelons que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour aider à la bonne tenue de ce site à la gestion collective et bénévole ! Cette aide peut être apportée sous deux formes :

- * soit quelques minutes régulièrement (1 à 2 fois/semaine),
- * soit une heure tous les deux à trois mois.

Merci de contacter l'Association Trièves Compostage au 04 76 34 74 85, ou la Mairie de Saint Jean d'Hérans, si vous avez la possibilité d'offrir quelques minutes par mois de votre temps pour cette action éco-citoyenne.

Commémoration des 11 novembre 2009 et 8 mai 2010.



Les habitants de la commune sont toujours aussi nombreux lors de ces journées pour rendre hommage aux soldats morts pour la France.



Le 11 novembre 2009, les gendarmes de Mens nous ont fait l'honneur d'être présents.

Repas de Noël

Le 13 décembre 2009, nos Anciens étaient conviés avec leurs familles et amis au repas de Noël organisé par la Municipalité. Ce fut une journée festive où chacun a pu se retrouver tout en appréciant le repas et l'animation musicale. Le rendez-vous est pris pour décembre 2010.



Fêtes des mères



Une plante, un apéritif, une animation musicale pour toutes les mamans présentes lors du dimanche 30 mai 2010.

Employés communaux.



Après 22 ans de service, Raymonde José a fait valoir ses droits à la retraite.

Le verre de l'amitié a salué son départ.



A compter du 1^{er} avril 2010



Isabelle Bernard assure la cantine, l'entretien des bâtiments communaux et continue d'accompagner les enfants dans le transport scolaire. Sandrine Tourbier, toujours responsable de la garderie périscolaire, s'occupe également de la gestion de la salle des fêtes, des espaces verts et prochainement de la décharge « ISDI Les Fontaines ».

Ecole

Classe de découverte à Préfailles

« L'école de St Jean est partie en classe de découverte à Préfailles en Loire Atlantique dans le but de voir l'Océan. Nous avons roulé toute la nuit et le lundi, en arrivant, nous avons visité la pointe de St Gildas et nous avons fait la pêche à pieds. Nous avons mis le fruit de notre pêche dans un aquarium pour observer les animaux. Le lendemain, nous sommes allés ramasser des algues sur la plage. Avec ces algues, nous avons fait un tableau et un flan au chocolat, le gélifiant était les algues nommées chondrus crispus. Après midi, nous sommes allés au village de Préfailles acheter des souvenirs et au retour, nous sommes passés par le bord de mer et nous avons traversé 2 grottes puis nous sommes passés sous la pierre percée en forme d'éléphant. Le mercredi, nous avons visité l'océarium du Croisic, le port de la Turbale et le chalutier nommé "au gré des vents". Jeudi, nous sommes allés au laboratoire du centre pour apprendre des choses sur les coquillages. L'après-midi, nous nous sommes rendus à St Nazaire pour visiter une reconstitution de paquebot : le Normandie. Nous avons aussi pu voir le "Norwegian", le plus grand bateau construit par le chantier naval de St Nazaire. Le lendemain, nous avons pratiqué la pêche au carrelet puis nous sommes allés relâcher les animaux de l'aquarium et nous avons mangé des crêpes à la crêperie et enfin nous sommes repartis pour St Jean d'Hérans.

Nous avons passé un bon séjour à l'océan et appris beaucoup de choses, c'est très joli et c'est à voir. Il y a des grosses vagues, beaucoup de vent surtout mais pas de pluie. »



Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie :

- **Lundi et Jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h ;**
- **Mardi et Mercredi de 9h à 11h30 ;**
- **Vendredi de 9h à 11 h.**

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale (Bureau situé dans les locaux du secrétariat de Mairie) :

- **Lundi et Jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 15h30 ;**
- **Mardi et Mercredi de 9h à 11h30 ;**
- **Vendredi de 9h à 11h.**

Brigades territoriales de Gendarmerie Horaires d'ouverture

LUNDI : 8h - 12h / 14h - 18h - CLELLES
MARDI : 8h - 12h / 14h - 18h - MENS
MERCREDI : 8h - 12h / - CLELLES
JEUDI : /14h - 18h - MENS
VENDREDI : /14h - 18h - CLELLES
SAMEDI : 8h - 12h / - MENS

La gendarmerie de MONESTIER DE CLERMONT demeure ouverte tous les jours, y compris les dimanches et les jours fériés.

Déchetterie de MENS

Horaires du 1^{er} mai au 30 septembre

Lundi : FERMEE
Mardi : 15h-19h
Mercredi : 8h-12h
Jeudi : FERMEE
Vendredi : 17h-19h
Samedi : 10h-12h / 15h-18h

Les jeunes atteignant l'âge de 16 ans doivent se faire recenser en Mairie au cours du mois précédant leur seizième anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille. Cette attestation de recensement est nécessaire pour toute inscription à un examen ou à la conduite accompagnée.

Permanences INFO ENERGIE

Conseils gratuits par un technicien de l'AGEDEN à Clelles les 9 juin et 6 octobre 2010.

Sur rendez-vous auprès de l'AGEDEN au 04.76.23.53.50

ADMR - Garde Occasionnelle à la carte

Le Conseil Général de l'Isère met en place des actions de soutien en direction des aidants familiaux. Parmi les propositions qui sont faites, il y a la garde occasionnelle à domicile pour les personnes aidées bénéficiant de l'Aide Personnalisée d'Autonomie. Cette garde occasionnelle à domicile est mise en place pour relayer, temporairement, l'aidant familial face à une situation imprévue : maladie, déplacement inattendu, évènement familial, fatigue, etc... L'ADMR de Mens assure cette prestation auprès des personnes aidées. Pour tous renseignements, veuillez joindre l'ADMR de Mens au 04.76.34.66.67.

Recensement agricole 2010

La Direction Régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la Forêt recherche des enquêteurs pour la période de septembre 2010 à avril 2011.

Objectif : Assurer la collecte d'informations auprès des exploitations agricoles par saisie directe sur ordinateur portable.

Profil : disponibilité, goût relationnel, sens de l'organisation et rigueur, connaissance du milieu agricole, permis de conduire et véhicule requis.

Dépôt des candidatures : Direction Régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la Forêt SRIRE-Recrutement pour le recensement agricole Cité administrative de la Part Dieu - 165 rue Garibaldi - BP 3202 69401 LYON CEDEX 03

Courriel : ra2010.draaf-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr

Site internet : <http://drraf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>

A vos marques, prêt, partez !!!

La fête du lac d'Annecy le samedi 7 août 2010, ça vous dit ???? Accompagné d'un petit resto les pieds dans l'eau.....

Si OUI, adressez-vous à Yvette MARTIN au 04.76.34.97.72 pour tout renseignement et inscription avant le 15 juillet 2010.

La vie des associations

Actualité de l'association BD CONCEPT :

- Le site www.bdconcept.fr est opérationnel à 100 % depuis décembre 2009.
- L'association est maintenant sur Facebook : www.facebook.com/bd.concept
- "BD Concept" et "La Gallery" (Montréal, Canada) réalisent actuellement une grande exposition Spécial BD Canadienne. Elle circulera dans les galeries, Festivals et bibliothèques... Afin de faire découvrir les nombreux auteurs talentueux de ce pays.

Les expositions réalisées par BD Concept sont financées par les partenaires intéressés.

Association BD Concept :
bd.concept@bdconcept.fr / 06 75 02 56 52

LES MULT'GYM

Que ce soit pour pratiquer une activité sportive régulière, ou améliorer votre capital santé, ou partager un moment de convivialité, quel que soit votre âge, BIENVENUE A LA GV (ffepgv : fédération d'éducation physique gymnastique volontaire).

Tout prêt de chez vous, aidez la GV à se développer au sein de la commune. En partenariat avec le club de La Mure (multi gym tonic), cette activité peut dès la rentrée prochaine vous être proposée en journée, possibilité d'évolution avec des séances en soirées dès 2011-2012.

Nous vous proposons les séances suivantes :

GYM DOUCE (1 heure) : vous garderez souplesse, dynamisme et confiance en vous en pratiquant en toute sécurité la gym douce. Vous travaillez votre équilibre et votre mémoire.

GYM D'ENTRETIEN (1 heure) : vous recherchez un bien-être, vous souhaitez optimiser votre condition physique, maintenir votre capital santé, découvrir de nouvelles activités physiques et sportives, et travailler le renforcement musculaire (abdo, fessiers) et le stretching.

HORAIRES PROPOSES : Jeudi de 12h15 à 13h15 - gym d'entretien

Jeudi de 13h15 à 14h15 - gym douce.

Le tarif sera en fonction du nombre de licenciés. Les séances sont mixtes.

Renseignements et inscriptions : MARLOT Céline animatrice, diplômée d'état au 04.76.30.10.17 ou 06.32.28.40.11 – e-mail : marlotdid@orange.fr

Les Nouvelles de l'Association Ecoute Voir

S'il y a un évènement marquant dans les prochaines semaines, c'est bien la préparation la fête de la Saint Jean Samedi 26 juin 2010 !

L'association souhaite matérialiser sa démarche :

« Voir, puis partager un regard en créant des images photographiques ».

Comment ?

En proposant sur la place de Saint Jean d'Hérans, pendant la journée du 26 juin, une « lanterne magique » ; il s'agit d'un écran mobile (une camionnette par exemple, dont les portes arrières seraient ouvertes pour laisser place à un écran, et contenant un vidéo projecteur diffusant des images). L'idée est de matérialiser, en temps réel, le regard que portent les visiteurs ou les acteurs de notre journée.

Il faut aussi rappeler que le lendemain, dimanche 27 juin, nous fêtons les 3 années de résidence dans le Trièves (projet « Un jour à ») : installation « 6 villages à Mens », prestation de « Dansons en Trièves », pot de l'amitié à partir de 11h sous la halle de Mens.

Un livre va être édité à cette occasion : des bons de souscription sont disponibles au Point Lecture de la Maison Pour Tous. Nous comptons sur le soutien de tous !

Denis MICHEL.

VOGUE DE SAINT JEAN D'HERANS PROGRAMME DU 26 JUIN 2010

Les associations de Saint Jean d'Hérans vous invitent à une journée détente et de plaisirs, place de l'Eglise.

☞ **De 8h à 17h30 :**

Vide Grenier (réservation gratuite exposants au 04.76.34.93.65)

Buvette et restauration rapide

**Maquillage pour enfants, jeux et moments musicaux (improvisation)
organisé par le Sou des écoles**

Lanterne magique

organisé par l'association Ecoute Voir

☞ **A 18h :**

Spectacle des enfants de l'école avec Maurice « chants et danses africains »

☞ **A 19h :**

**Repas champêtre de village (sur réservation auprès de J-P Meyer 04.76.34.93.36)
organisé par l'ACCA**

☞ **A 22h15 :**

Retraite aux flambeaux

organisée par le Comité des fêtes

☞ **A 22h30 :**

Feux d'artifice

organisé par le Sou des écoles et financé par la commune

☞ **A 23h :**

Bal gratuit en plein air

organisé par le Comité des fêtes

Venez nombreux !!!

Culture et Détente s'associe à MENS ALORS !

Cette année encore, notre association soutient et s'associe au festival Mens Alors ! qui aura lieu du 1er au 8 août. Du 31 juillet au 6 août, Culture et Détente accueille à la Maison pour tous les répétitions des groupes de musique « Les Vibrants défricheurs » (ce sont les musiciens du bal rigodon), « Gaspard LaNuit », (pour un hommage à Alain Bashung), « la muse à zezette »...

Il est prévu d'offrir aux hérandous des répétitions publiques. Renseignements, dates et horaires au 06 80 36 84 49.

Ce festival ne peut fonctionner (et c'est son originalité) que grâce à la participation des habitants du Trièves.

Le festival recherche :

- des **hébergeurs** susceptibles d'accueillir des artistes, des bénévoles ou des techniciens pour une ou plusieurs nuits ;
- des **bénévoles** pouvant se joindre à l'équipe durant cette première semaine d'août : quelles que soient ses compétences et ses disponibilités, chacun peut trouver sa place au sein du festival !
- des **participants** au stage de création théâtrale « Sans Titre – Mens Alors 2010 » dirigé par Yoann Durant et Pierre Tallaron, qui aura lieu du 26 juillet au 7 août.

S'impliquer dans le festival, c'est vivre une semaine différente, trépidante, riche de relations humaines et de découvertes.

Cette année, rejoignez le festival Mens Alors !

Renseignements : <http://mensalors.canalblog.com>

Contacts : Cathy (06 86 78 11 65) et Sylvie (06 86 86 57 43)

Rendez-vous au MECHOUI du RTE Dimanche 8 août 2010

Salle des fêtes de St Jean d'Hérans

Pour tous renseignements :

Hasholder Eric : 04.76.34.90.05

Grosselli J-Claude : 04.76.34.90.36

Ecran Vagabond du Trièves

Les films seront projetés en plein air à la tombée de la nuit dans la cour de l'école (excepté le 28 juin). En cas de mauvais temps, repli dans la Maison Pour Tous :

- samedi 19 juin à 22h : Adèle Blanc-sec
- lundi 28 juin à 20h30 : L'arnacoeur
- samedi 17 juillet à 21h30 : Copie conforme
- lundi 26 juillet à 21h30 : Camping 2
- samedi 14 août à 21h : Mammuth
- lundi 23 août à 21h : Robin des bois

Plein tarif : 3,50 € - Tarif réduit : 2,50 €

Etat civil



Naissances



Emilio Robin né le 2 novembre 2009 à Saint Martin d'Hères

Leroy Solàn né le 29 novembre 2009 à Grenoble

Astruc Romy née le 20 janvier 2010 à Echirolles

Abonnel Tara née le 30 avril 2010 à Grenoble

Décès



Monsieur Bonsignore Antonio le 25 octobre 2009 à Saint Jean d'Hérans

Monsieur Turrel Jean-Yves le 3 novembre 2009 à La Mure

Monsieur Charles Yves le 31/12/09 à Saint Jean d'Hérans

Monsieur Giraud Louis le 16/03/10 à Montereau-Fault-Yonne

Monsieur Bernard André le 24/04/10 à La Tronche